



## LA PLACE DE L'ESPACE DE VIE TRANSATLANTIQUE DANS LES ITINÉRAIRES DES JEUNES D'ORIGINE ANTILLAISE OU GUYANAISE

Stéphanie CONDON \*

Dolorès POURETTE \*\*

*« Être antillais, ce n'est pas seulement se référer à un passé. C'est vouloir être antillais. Être antillais n'est pas une simple donnée de naissance ni d'origine, c'est un projet »<sup>1</sup>.*

Les parents des jeunes qui font l'objet de cette contribution sont partis des Antilles au cours des années 1970-1980. Ils ont suivi le même chemin que les milliers d'Antillais partis avant eux, depuis l'instauration d'une migration organisée par l'État à la fin des années 1950, et un chemin similaire à des vagues de migrants provinciaux quittant les campagnes pour les grandes villes, et notamment Paris.

Les services publics ou les entreprises nationalisées ont été depuis les années 1960 les secteurs d'emploi privilégiés d'une grande partie des Antillais installés en France métropolitaine<sup>2</sup>, leur assurant une stabilité de l'emploi et, en principe, des possibilités de promotion sociale. Leurs enfants, les jeunes étudiés ici, sont arrivés sur le marché du travail à une époque de réduction de postes et de privatisation dans ces secteurs. En même temps, ils ont en général bénéficié d'une scolarité plus longue par rapport à celle de leurs parents. Se pose alors la question de savoir si ces jeunes ont connu une mobilité sociale intergénérationnelle et, dans le cas contraire, quelles en sont les raisons.

\* Socio-démographe, chargée de recherche, Institut national d'études démographiques (INED).

\*\* Anthropologue, chargée de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD), UMR 196, Centre population et développement (CEPED), en affectation à l'Université catholique de Madagascar.

1. MARIE, Claude-Valentin, "Les Antillais en France : une nouvelle donne", *Hommes & Migrations*, n° 1237, mai-juin 2002, pp. 26-39 (voir p. 37).

2. Appellation retenue par l'enquête Teo (voir la note sur la page de garde du présent dossier).

Les Antilles ou la Guyane française<sup>3</sup> sont des lieux plus ou moins connus de ces jeunes selon le contexte familial ou le parcours de jeunesse (séjours, présence de membres de la famille là-bas, qualité des liens avec ces personnes...). Nous chercherons à déterminer si l'ancrage des parents dans un « espace de vie transatlantique » perdure chez les enfants et dans quelle mesure il influe sur les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte et la construction identitaire de ces jeunes.

Après une présentation des spécificités de cette migration au travers de la description des parcours de la génération des parents, nous interrogeons, grâce aux données statistiques de l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO)<sup>4</sup>, les parcours scolaires et d'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes<sup>5</sup>. Nous poursuivons en montrant que l'enfance — ou l'adolescence — de ces jeunes est marquée par un cadre de vie spécifique (Île-de-France/espace urbain) et, surtout, par un espace de vie transatlantique. Et nous interrogeons, en dernier lieu, grâce à des entretiens semi-directifs<sup>6</sup>, l'impact de cette vie entre « ici » et « là-bas » tant sur les trajectoires scolaires que sur les itinéraires professionnels et les projets d'avenir de ces jeunes.

## **Les jeunes de parents antillais ou guyanais, élevés en métropole**

### **• Un milieu social d'origine marqué par le secteur de l'État**

L'insertion professionnelle de la génération des parents de ces jeunes a été façonnée par l'histoire des migrations antillaises. Dès les années 1950, l'émigration de milliers d'habitants des départements de la Martinique et de la Guadeloupe<sup>7</sup> a été jugée indispensable par

---

3. Nous emploierons l'expression « départements français d'Amérique » par souci de style et pour parler des deux départements antillais et de la Guyane.

4. Cf. BEAUCHEMIN, Cris ; HAMEL, Christelle ; SIMON, Patrick (coordonné par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris : INED, 2010, document de travail n° 168, 151 p.

5. La population étudiée est composée de 272 personnes ayant deux parents (ou élevées par leur mère seule) nés en Martinique, en Guadeloupe ou en Guyane, nées en France métropolitaine ou ayant migré avec leur famille avant l'âge de 7 ans et âgées de 18 à 35 ans en 2008 (au moment de l'enquête TeO). Pour nous référer à cette population, nous parlerons des « jeunes originaires des départements français d'Amérique ».

6. Entretiens menés par Dolorès Pourette au printemps 2010 auprès de 11 personnes ayant répondu à l'enquête TeO, âgées de 18 à 35 ans, nées en métropole de parents natifs des départements français d'Amérique sinon natives de ces départements, arrivées en métropole avant l'âge de 7 ans et résidant en région parisienne.

7. À l'époque de la migration organisée en partance des départements d'outre-mer insulaires, la Guyane faisait plutôt l'objet d'une politique de peuplement.

l'État français comme solution au "surpeuplement" de ces départements. Les problèmes de chômage et de sous-emploi ainsi que les troubles sociaux étaient considérés comme tributaires de ce surpeuplement. En même temps, cette migration d'hommes et de femmes a été encouragée pour son potentiel à satisfaire les besoins de main-d'œuvre dans un secteur des services publics en pleine croissance<sup>8</sup>. Correspondant à la localisation d'une grande partie de ces nouveaux emplois, la concentration résidentielle en région parisienne, visible dès les années 1960, est restée une caractéristique forte de cette migration<sup>9</sup>.

Les diverses filières de recrutement ou de formation ont engendré une répartition professionnelle bien spécifique des migrants antillais dès le milieu des années 1960, qui était encore nette en 1990 : 59 % des femmes salariées et 49 % des hommes salariés travaillaient dans le secteur public (ou assimilé), contre un tiers pour l'ensemble des salariés<sup>10</sup>. Les données de l'enquête TeO ne permettent pas de connaître la répartition secteur public/secteur privé des emplois des parents des jeunes enquêtés, mais elles révèlent un poids du milieu social d'origine<sup>11</sup> — employés et ouvriers qualifiés — plus fort que parmi les parents des jeunes du groupe majoritaire qui ne sont ni immigrés ni descendants d'immigrés (57 %, contre 34 %).

Si dans les familles peu à peu a eu lieu une prise de conscience du fait que l'accès aux emplois publics — et dans des métiers qui ouvraient la voie à la promotion sociale — se faisait de plus en plus rare, certains parents fonctionnaires ou assimilés ont continué à orienter leurs enfants vers ce secteur et la fonction publique reste un objectif pour de nombreux jeunes descendants de migrants espérant trouver une situation stable<sup>12</sup>.

---

8. Cf. ANSELIN, Alain, *L'émigration antillaise en France : la troisième île*, Paris : Éd. Karthala, 1990, 293 p. ; CONSTANT, Fred, "La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 3, n° 3, 1987, pp. 9-29 ; MARIE, Claude-Valentin, "Les Antillais en France : une nouvelle donne", art. cité.

9. Cf. CONDON, Stéphanie ; BYRON, Margaret, "Migrations, résidence et représentations de la famille : les familles caribéennes en France et en Grande-Bretagne", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 24, n° 1, 2008, pp. 35-63.

10. Cf. BYRON, Margaret ; CONDON, Stéphanie, *Migration in comparative perspective : Caribbean communities in Britain and France*, New York : Routledge Publishers, 2008, 288 p., et notamment le chapitre 3.

11. Combinant les professions des parents lorsque l'enquêté avait 15 ans. La proportion de jeunes dont le milieu d'origine est classé comme "non qualifié" est la même dans les deux populations (10 %).

12. Cf. SANTELLI, Emmanuelle, *Grandir en banlieue : parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*, Paris : Éd. CIEMI, 2007, 300 p. + annexes (voir pp. 141-143) ; MEURS, Dominique ; PAILHÉ, Ariane ; SIMON, Patrick, "Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France", *Population*, vol. 61, n° 5-6, 2006, pp. 763-802.

- **Des signes d'une polarisation socioprofessionnelle et d'une mobilité hésitante**

À partir de quelques indicateurs des modalités de l'insertion professionnelle des jeunes originaires des départements français d'Amérique, analysons à présent dans quelle mesure elle est en adéquation avec le niveau de diplôme<sup>13</sup>.

Parmi les jeunes ayant terminé leurs études, 43 % ont un niveau supérieur au baccalauréat (contre 39 % des jeunes de la population majoritaire). L'avantage est nettement en faveur des femmes, car plus de la moitié d'entre elles (56 %) ont un diplôme supérieur au baccalauréat, contre seulement 32 % des hommes (les proportions pour les jeunes du groupe majoritaire étant respectivement de 42 % et 36 %), un écart en lien avec une orientation vers la filière générale beaucoup moins fréquente pour les hommes<sup>14</sup>. Ceci pourrait expliquer la plus grande vulnérabilité face au chômage des jeunes hommes originaires des départements français d'Amérique. Ainsi, 13 % des hommes actifs et 7 % des femmes actives sont au chômage (13 % pour les hommes et 14 % pour les femmes de la population majoritaire). Par ailleurs, deux fois plus d'hommes que de femmes (31 %, contre 16 %) ayant un emploi au moment de l'enquête disent avoir connu cette situation au moins une fois au cours des cinq dernières années (contre respectivement 15 % et 13 % pour les jeunes du groupe majoritaire).

Si la majorité des salariés travaillent dans le secteur privé, 31 % (contre 23 % des jeunes du groupe majoritaire) sont salariés de l'État ou des collectivités locales, HLM, hôpitaux publics, avec un taux plus élevé pour les femmes (38 %) et les plus de 25 ans (34 %). Parmi ces salariés, quatre sur cinq sont en CDI, ce qui suggère que le secteur continue à offrir des situations stables.

Une analyse des catégories socioprofessionnelles des jeunes originaires des départements français d'Amérique (ayant déjà travaillé) selon le niveau scolaire atteint révèle un moindre ancrage social dans le milieu ouvrier que pour les jeunes du groupe majoritaire. Surtout, on

---

13. Noter ici que dans l'enquête Teo les effectifs pour notre population sont réduits, 272 individus. La population de référence, les "jeunes majoritaires", sont au nombre de 1 573.

14. C'est le plus grand écart entre hommes et femmes parmi toutes les populations étudiées dans l'enquête Teo. Voir BRINBAUM, Yaël ; MOGUÉROU, Laure ; PRIMON, Jean-Luc, "Parcours et expériences scolaires des jeunes descendants d'immigrés en France", in : BEAUCHEMIN, Cris ; HAMEL, Christelle ; SIMON, Patrick (coordonné par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris : INED, 2010, document de travail n° 168, pp. 47-53.

remarque parmi les moins scolarisés un accès plus grand à la catégorie “professions intermédiaires” (tableau 1). À l'inverse, les plus diplômés semblent accéder aux catégories supérieures moins souvent que les jeunes majoritaires, les jeunes femmes étant le plus souvent employées qualifiées et les jeunes hommes, employés qualifiés ou non qualifiés. Nous avons cherché à savoir si l'accès aux emplois de l'État ou assimilés contribue à soutenir la mobilité des jeunes moins diplômés. Pour les hommes, cela paraît être le cas, car 75 % d'entre eux ayant au maximum le baccalauréat et étant employés qualifiés sont salariés dans ce secteur, contre 46 % des femmes employées qualifiées et moins scolarisées. En fait, le secteur semble jouer un rôle plus important pour les hommes moins scolarisés que pour ceux qui ont un diplôme supérieur au baccalauréat, respectivement 28 % et 11 %. Parmi les jeunes du groupe majoritaire, au contraire, les moins diplômés accèdent moins souvent aux postes dans ce secteur que ceux ayant un diplôme supérieur au baccalauréat (14 %, contre 21 % pour les hommes ; 19 %, contre 32 % pour les femmes).

**Tableau 1 : Correspondance entre la catégorie professionnelle et le niveau de diplôme, en %**

Niveau de diplôme	Population		Cadres et professions intellectuelles supérieures ou indépendants	Professions intermédiaires	Employés qualifiés	Employés non qualifiés	Ouvriers
Baccalauréat maximum	Femmes	Antilles-Guyane	0	15	51	31	9
		Population majoritaire	3	11	32	35	19
	Hommes	Antilles-Guyane	5	22	19	15	39
		Population majoritaire	7	14	10	11	58
Supérieur au baccalauréat	Femmes	Antilles-Guyane	12	38	42	8	0
		Population majoritaire	22	39	26	10	3
	Hommes	Antilles-Guyane	22	45	11	17	5
		Population majoritaire	35	44	5	6	9

Champ : Personnes ayant répondu à l'enquête TeO, âgées de 18-35 ans et ayant déjà travaillé.

Enfin, on observe une mobilité ascendante<sup>15</sup> pour une proportion d'enfants de parents appartenant aux catégories "ouvriers" ou "employés", surtout parmi les plus de 25 ans, vers la catégorie "professions intermédiaires" (24 %) et vers la catégorie "cadres et professions intellectuelles supérieures ou indépendants" (6 %)<sup>16</sup>. Du côté des jeunes dont les parents appartiennent aux catégories supérieures, si une majorité se maintient dans ces catégories (39 % sont classés dans la catégorie "professions intermédiaires", 15 % dans la catégorie "cadres et professions intellectuelles supérieures ou indépendants"), 46 %, dont une majorité de moins de 26 ans, sont classés dans les catégories "employés" ou "ouvriers"<sup>17</sup>.

- **Une enfance entre "ici", la vie urbaine en métropole, et des séjours "là-bas"**

Le quotidien de plus de 75 % des jeunes étudiés relève d'une expérience urbaine, et 69 % d'entre eux vivent dans l'agglomération parisienne (14 % des jeunes majoritaires). Parmi ceux qui sont nés en France métropolitaine, 80 % sont nés en région parisienne et 82 % y vivaient encore en 2008. Cette caractéristique résidentielle, qui est une constante de l'histoire des migrations antillaises vers la métropole, les différencie nettement des autres populations de descendants de migrants<sup>18</sup>. Qu'ils habitent en région parisienne ou ailleurs, environ 20 % vivent en zone urbaine sensible (ZUS), contre 4 % des jeunes majoritaires.

S'appuyant sur les premières recherches sur les enfants des migrants antillais<sup>19</sup>, qui soulignent que le cadre des premières socialisations en métropole est un des facteurs de différenciation des trajectoires scolaires, Christine César décrit un univers qui, d'un côté, tendrait à enfermer très tôt les jeunes de certaines communes de la banlieue pari-

---

15. Combinant les professions des parents lorsque l'enquête avait 15 ans. Les effectifs sont trop limités pour étudier la mobilité entre les catégories "non qualifiés" et "qualifiés".

16. Le petit nombre de jeunes indépendants (artisans ou commerçants) a été regroupé avec les cadres et les professions intellectuelles supérieures.

17. Cependant, les effectifs ne nous permettent pas d'approfondir l'analyse pour tenir compte du niveau de diplôme, du genre ou des discriminations.

18. Seuls les descendants d'immigrés d'Afrique sont aussi concentrés dans la région. Voir LHOMMEAU, Bertrand ; SIMON, Patrick, "Les populations enquêtées", in : BEAUCHEMIN, Cris ; HAMEL, Christelle ; SIMON, Patrick (coordonné par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris : INED, 2010, document de travail n° 168, pp. 11-18 (voir p. 17).

19. Citons, par exemple, SURHOMME, Michèle ; BIARNÈS, Jean, *L'enfant antillais en France*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1982, 200 p. ; GALAP, Jean, "Les Antillais, la citoyenneté et l'école : les conditions de l'intégration", *Migrants-Formation*, n° 94, septembre 1993, pp. 141-160.

sienne dans une orientation professionnelle, mais, d'un autre, les insérerait dans un espace éducatif s'étendant de part et d'autre de l'Atlantique<sup>20</sup>. Comme nous l'avons constaté au cours de nos recherches de terrain qualitatives depuis les années 1990, de nombreux jeunes nés en métropole ont été scolarisés quelques années aux Antilles. Cette possibilité existe puisque la circulation se déroule au sein d'un même système d'enseignement, ce qui est rarement le cas pour les familles de migrants étrangers<sup>21</sup>. Ce temps passé dans les départements français d'Amérique se fait au gré des réinstallations des parents dans leur département d'origine<sup>22</sup>, sinon selon un choix fait par les parents de transférer le rôle parental à un membre de la famille (pratique courante aux Antilles<sup>23</sup>) et d'y envoyer l'enfant seul, ou encore en réaction aux contraintes de la vie quotidienne (exiguïté du logement, sentiment de manque de disponibilité pour "bien élever" son enfant...) ou lors d'événements familiaux (maladie, séparation...). Les résultats de l'enquête TeO montrent que faire un séjour d'au moins un an en dehors de l'Hexagone est une expérience partagée par près d'un descendant des DOM sur cinq et que l'âge médian au premier départ pour ce type de séjour est d'environ sept ans<sup>24</sup>.

Si cette expérience n'est pas majoritaire, la quasi-totalité des jeunes (96 %) ont en revanche passé quelque temps dans le département d'origine de l'un ou des deux parents et y sont allés assez souvent pendant l'enfance ou l'adolescence. Ces résultats s'accordent avec les pratiques déclarées lors d'une enquête menée en 1992<sup>25</sup> : pour les fonctionnaires, les congés bonifiés, puis la possibilité de cumuler les

---

20. Cf. CÉSAR, Christine, "Familles antillaises en milieu populaire : un rapport spécifique à l'école de la métropole ?", in : COSSÉE, Claire ; LADA, Emmanuelle ; RIGONI, Isabelle (sous la direction de), *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris : Éd. Armand Colin, 2004, pp. 57-74.

21. Voir à ce sujet BEAUCHEMIN, Cris ; LAGRANGE, Hugues ; SAFI, Mirna, *Transnationalism and immigrant assimilation in France : between here and there ?*, Paris : INED, 2011, document de travail n° 172, 42 p.

22. Les témoignages recueillis pendant cette enquête ou d'autres campagnes d'entretiens que nous avons menées en région parisienne ou aux Antilles indiquent un retour très fréquent de ces jeunes en métropole à la fin de leur scolarité.

23. Cf. ATTIAS-DONFUT, Claudine ; LAPIERRE, Nicole, *La famille providence : trois générations en Guadeloupe*, Paris : La Documentation française, 1997, 163 p., étude réalisée à l'initiative de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Voir également, dans ce même dossier, la contribution d'Amélie Grysole et Cris Beauchemin, page 127.

24. Cf. BEAUCHEMIN, Cris ; BORREL, Catherine ; RÉGNARD, Corinne, "Migrations : les immigrés et les autres", in : BEAUCHEMIN, Cris ; HAMEL, Christelle ; SIMON, Patrick (coordonné par), *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, Paris : INED, 2010, document de travail n° 168, pp.19-24.

25. Cf. CONDON, Stéphanie, "Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique", art. cité.

vacances pour pouvoir y aller en famille durant deux mois l'été ont permis des retours tous les trois ans ; autrement, les enfants étaient envoyés seuls chez les grands-parents.

Au vu de ces résultats, quelles sont les dynamiques sous-jacentes (orientations scolaires, ressources familiales...) de ces itinéraires d'insertion ? Et comment les jeunes, selon leur parcours, envisagent-ils leur avenir professionnel ? Quelle place tient l'espace de vie transatlantique dans ces perspectives ? Il apparaît en effet que le désir de quitter la France métropolitaine est assez répandu parmi la population que nous étudions : 28 % sont sûrs de vouloir partir et 40 % envisagent un départ<sup>26</sup>, les jeunes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat étant plus tentés de partir que les autres et les hommes un peu plus que les femmes. Dès lors, quelles sont les conséquences en termes de construction identitaire et du point de vue des projets professionnels ?

## **Liens avec la région d'origine des parents et construction des parcours**

L'analyse de 11 entretiens semi-directifs approfondis avec des jeunes descendants de parents antillais ou guyanais<sup>27</sup> permet d'éclairer l'impact de l'espace de vie transatlantique sur les parcours scolaires, l'insertion professionnelle et les projets d'avenir, et plus largement l'identité de ces jeunes par rapport à l'identité française, à l'identité antillaise ou à l'ambivalence<sup>28</sup>.

### **• Ressources et difficultés scolaires “ici” et “là-bas”**

L'analyse des parcours laisse apparaître plusieurs éléments spécifiques — en lien avec le fait d'avoir des parents antillais ou guyanais et de vivre dans un espace transatlantique — qui jouent positivement ou négativement sur la scolarité. Le premier élément concerne les ambitions des parents et la valorisation de l'école afin de soutenir ces ambitions. Celles-ci reposent sur l'exigence de promotion sociale qui

---

26. Réponse « *peut-être* » à la question *Pensez-vous aller vivre un jour dans un DOM, un TOM ou un autre pays que la France ?* Les descendants des personnes originaires des DOM, avec les descendants des immigrants originaires d'Afrique, sont les plus nombreux à répondre positivement. Voir BEAUCHEMIN, Cris ; LAGRANGE, Hugues ; SAFI, Mirna, *Transnationalism and immigrant assimilation in France : between here and there ?*, *op. cit.*

27. Huit femmes (dont trois ont 20 ans, deux ont 30 ans et les autres 32, 36 et 37 ans) et trois hommes (26, 29 et 36 ans).

28. Cf. POURLETTE, Dolorès, *Des Guadeloupéens en Île-de-France : identité, sexualité, santé*, Paris : Ed. Karthala, 2006, 352 p.

marque les parcours des migrants originaires des départements français d'Amérique, exigence qui concerne également leurs descendants. Les ambitions parentales s'expriment notamment par le souhait que les enfants exercent « *un métier valorisé aux Antilles* » (médecin, professeur). « *Réussir* », occuper un emploi « *qui paie bien* », faire « *au moins deux ans d'études* » supérieures sont des considérations présentes dans les discours parentaux. Ces ambitions sont soutenues par la valorisation de l'école et la mobilisation de ressources diverses pour accompagner la scolarité : suivi scolaire, aide aux devoirs, cours particuliers, contacts avec l'institution scolaire, aide pour trouver des stages... Lorsque ces ressources sont insuffisantes ou peu présentes, les enquêtés peuvent faire appel aux frères et sœurs et plus largement à un réseau d'entraide (camarades de classe ou du quartier).

Le deuxième élément concerne l'insertion des enquêtés dans des réseaux de sociabilité pluriels (antillais, français ou autres, liés à des activités culturelles, sportives ou religieuses), soutenue notamment par une intégration forte dans le quartier ou la ville où ils ont vécu une partie de leur enfance. Le fait d'avoir des parents antillais est perçu comme une richesse, et leur "différence" n'est pas ressentie comme un obstacle dans leurs rapports avec les autres. Au contraire, Julie, une jeune fille de 20 ans, agent d'escala dans un aéroport francilien, titulaire d'un bac STT<sup>29</sup>, qui vit chez ses parents guadeloupéens (père contrôleur des impôts, mère aide-soignante), qui a toujours vécu dans le département de l'Essonne (91) et qui fait des séjours tous les trois ans en Guadeloupe, relate que la présence de sa famille apportait une « *touche d'exotisme* » à son quartier situé dans une petite ville de la banlieue parisienne et que sa famille était particulièrement appréciée du voisinage.

Le parcours d'Anne, une étudiante de 20 ans, reflète ces différentes dimensions. Son père, gardien de la paix, et sa mère, ancienne aide-soignante, désormais agent administratif hospitalier, sont guadeloupéens. Elle a deux sœurs âgées de 22 et 24 ans. Anne vit toujours chez ses parents avec sa sœur de 22 ans dans le quartier parisien de son enfance. La famille séjourne tous les ans en Guadeloupe pour les vacances d'été.

Anne décrit une enfance centrée autour de la famille, de l'école, de l'église (adventiste) et de la musique. Elle a commencé la musique à l'âge de 6 ans, grâce au soutien d'une voisine qui était la pharmacienne du quartier. Ses parents étaient particulièrement impliqués dans le suivi de sa scolarité et elle a bénéficié de cours particuliers de ma-

---

29. Sciences et technologies du tertiaire.

thématiques. L'engagement des parents dans l'école va de pair avec une éducation qu'elle décrit comme très « *stricte* », attachée au respect des « *règles* ». Elle subissait des coups de ceinture ou de martinet dès qu'elle dérogeait à ces règles (s'attarder dans la rue après l'école, par exemple). Passionnée de musique et soutenue par ses parents, qui voyaient en elle « *la première Noire* » dans un orchestre national, elle a bénéficié d'horaires aménagés à partir de la sixième pour pouvoir faire de la musique. Mais la sévérité des professeurs de musique l'a freinée dans son projet de devenir musicienne professionnelle. Elle a retrouvé un cursus classique à partir de la seconde, suivie d'une première S (scientifique) puis d'une terminale S. Jusqu'à l'année de son baccalauréat elle pensait devenir pharmacienne, puis elle a changé d'avis en écoutant une prédication. L'idée de faire un métier « *plus utile à l'humain* » (elle songe notamment à l'humanitaire) l'a amenée à suivre des études d'infirmière, métier qui l'a inscrite finalement dans une dynamique familiale (sa mère a été aide-soignante, sa sœur — qui a une forte influence sur elle — a fait médecine).

Le parcours de Karine souligne comment ses réseaux de sociabilité, et notamment son réseau antillais et les relations professionnelles de sa mère, ont joué dans son cursus. Fille unique, à 37 ans elle a toujours vécu dans le département de la Seine-Saint-Denis. Ses parents, des Guadeloupéens, sont fonctionnaires : son père est gardien de la paix, sa mère travaille à France Télécom. Jusqu'à l'âge de 20 ans elle a passé les vacances d'été en Guadeloupe tous les trois ans. Son conjoint est guadeloupéen et leur fils a 4 ans (elle attendait son deuxième enfant au moment de l'entretien). Depuis cinq ans elle est éducatrice spécialisée de jeunes enfants dans une crèche.

Lorsqu'elle évoque son parcours scolaire, elle se décrit comme une élève « *effacée* », ayant des difficultés scolaires (elle a redoublé sa quatrième). Elle pense que ses parents ont tout fait pour l'aider (suivi au quotidien, cours particuliers), mais qu'elle avait « *la tête dure* ». En fin de troisième elle a choisi de faire un BEP<sup>30</sup> carrières sanitaires et sociales, car elle ne voulait pas faire des études longues. Ses parents l'ont laissé choisir ; sa mère était particulièrement active pour qu'elle obtienne une place dans cette filière (auparavant, elle avait déjà obtenu une dérogation pour que Karine puisse être scolarisée dans la ville où elle travaillait). Son BEP est décrit comme « *deux années de bonheur* » : elle a retrouvé confiance en elle grâce à des enseignants qui

---

30. Brevet d'études professionnelles

la valorisaient. La question d'arrêter les études ne se posait plus : elle a fait une première puis passé un baccalauréat sciences médico-sociales. Elle s'est inscrite ensuite à l'université dans une nouvelle filière : "Interventions sociales et éducatives". Elle décrit son inscription comme un « combat ». Là encore, sa mère l'a aidé à obtenir une place. Après son DEUG<sup>31</sup>, elle s'est inscrite en licence et parallèlement elle a passé des concours pour entrer dans une école d'éducateurs. Elle est parvenue à mener de front ses études universitaires, son travail de surveillante et les concours grâce à des amies antillaises qui prenaient les cours pour elle. Elle a obtenu sa licence, puis elle a intégré une école d'éducateurs (2 ans et demi) et a obtenu son diplôme. Sa mère l'a grandement aidée en la soutenant financièrement. Retraitée, celle-ci est restée en France jusqu'à ce que Karine ait obtenu son diplôme (son père était retourné vivre en Guadeloupe quelques années avant sa mère). Karine a trouvé un emploi d'éducatrice en crèche un mois après avoir obtenu son diplôme.

Si Anne et Karine ont bénéficié d'un réseau varié et solide en région parisienne pour construire leurs orientations et leurs projets, plusieurs enquêtés qui ont vécu une partie de leur enfance ou de leur adolescence aux Antilles ou en Guyane<sup>32</sup> ont vécu cette expérience comme une rupture (avec les réseaux amicaux et sociaux existant en métropole), source de difficultés scolaires et de difficultés d'adaptation à un nouvel environnement. C'est notamment le cas de Fabien, 29 ans, de parents martiniquais (son père a été militaire, puis policier, et sa mère est directrice d'un service de soins infirmiers), le cadet d'une fratrie composée de deux frères.

La famille réside à Paris jusqu'aux 10 ans de Fabien, puis s'installe en Martinique dans le cadre d'une mutation. Fabien relate des difficultés scolaires dès son arrivée en Martinique : de par sa différence (sa socialisation dans l'Hexagone, le fait qu'il n'aimait pas ce que les autres enfants de son âge aimaient et inversement), il avait peu d'amis, et surtout il a subi des insultes et des agressions physiques pendant une grande partie de sa scolarité de la part de ses pairs. Il a redoublé et ses parents l'ont changé d'établissement scolaire à plusieurs reprises. Ces événements ont eu lieu dans un contexte familial de pression (il devait réussir) et de brutalités infligées par son père. Notons qu'il a

---

31. Diplôme d'études universitaires générales.

32. Fabien a vécu en Martinique de 10 ans à 13 ans puis de 14 ans à 18 ans ; Léa a habité en Guadeloupe de 12 ans à 22 ans ; Éric a vécu en Guyane entre 11 ans et 18 ans, puis pendant un an vers l'âge de 20 ans ; Isabelle et Hélène ont vécu en Martinique de 22 ans à 24 ans.

bénéficié de cours particuliers de soutien scolaire. Alors qu'il était à l'aise dans certaines matières (français, langues, lecture), il était perçu par les enseignants comme un mauvais élève et un enfant agressif et a été orienté en BEP de comptabilité contre sa volonté. Ce BEP lui a néanmoins permis de savoir ce qu'il voulait faire : informaticien.

Après son BEP, il a préparé un bac STT, puis une école d'ingénieur et un master. Il est revenu en région parisienne après avoir obtenu son baccalauréat grâce à un prêt étudiant (qu'il rembourse actuellement) et grâce au soutien financier de ses parents (qui continuaient à payer le loyer de l'appartement qu'il occupait avec son frère), mais pendant ses études il travaillait, notamment de nuit à l'hôpital, pour financer le reste. Il occupe aujourd'hui un emploi d'informaticien dans une entreprise et a pour projet de valider de nouvelles formations afin de partir travailler à l'étranger. D'après lui, il est célibataire car son investissement dans ses études et dans la sphère professionnelle ne lui permet pas d'avoir une vie sociale ni d'envisager une vie de couple.

Le parcours de Fabien, en dépit d'expériences discriminatoires et de difficultés scolaires, témoigne d'un élément commun à la plupart des enquêtés : leur forte détermination à construire ou à reconstruire des projets valorisants, en dépit des obstacles rencontrés au cours de leur trajectoire scolaire ou de leurs expériences professionnelles, et l'ouverture sur les filières de l'international.

- **Détermination à (re)construire des projets valorisants et ouverture sur l'international**

Quelles que soient les difficultés rencontrées au cours de leur parcours scolaire, et même pour les enquêtés qui ont vécu des situations familiales conflictuelles ou des expériences négatives (ruptures, discriminations)<sup>33</sup>, les entretiens font ressortir la forte détermination de ces jeunes à poursuivre ou à reprendre des études ou des formations, à tenter leur chance dans différents secteurs et à s'appuyer sur différentes ressources pour y parvenir (petits boulots, réseaux amicaux, familiaux, soutien institutionnel : bourses, validations des acquis, cours par correspondance). On peut trouver une explication à cette détermination dans les origines familiales des enquêtés. Leurs parents, eux-mêmes issus de milieux populaires ou de la classe moyenne, ont connu une promotion sociale et

---

33. Aucun de ces jeunes n'a expliqué les échecs par les discriminations vécues ; et dans les réponses au questionnaire de l'enquête Teo, très peu déclarent avoir subi des discriminations racistes dans le domaine de l'emploi.

acquis une stabilité de l'emploi en intégrant la fonction publique. Ils ont rapidement su que leurs enfants ne trouveraient pas forcément leur place dans ce secteur et qu'ils devraient mettre toutes les chances de leur côté en obtenant le plus de diplômes possible, quitte à passer un concours pour obtenir un poste de fonctionnaire qualifié. Toutefois, leur situation professionnelle ne leur permettant pas de financer la totalité des études de leurs enfants, presque tous les enquêtés ont dû travailler pendant leurs études.

Les plus jeunes enquêtés, dont certains ont connu des expériences de discrimination dans les emplois qu'ils ont occupés ou pendant les stages qu'ils ont dû faire, sont dans une phase de construction de leurs projets professionnels. Anne fait des études d'infirmière, Julie tente le concours pour devenir agent commercial à la RATP, Isabelle et Hélène<sup>34</sup> ont pour projet de valider leur BTS<sup>35</sup> en ressources humaines. Il est saisissant de voir que ces différentes formations sont toutes susceptibles de mener vers des métiers du service public. Pour autant, personne ne dit avoir été encouragé par ses parents dans ce sens, et ces projets correspondent à une volonté personnelle de recherche de stabilité dans des métiers qualifiés, et souvent parce que pouvant s'ouvrir sur l'international.

Même les enquêtés qui ont un emploi stable en CDI perçu comme correspondant à leur niveau de qualification tiennent à avoir des carrières évolutives et ont des projets visant à poursuivre leur évolution professionnelle. Fabien, qui a un master et travaille comme informaticien en CDI, souhaite « *passer un maximum de certificats* » et partir travailler à l'étranger d'ici deux ans (au Japon ou au Canada). Dans les cinq ans à venir il envisage d'évoluer dans sa profession en développant des compétences dans le "management". Après un BTS comptabilité et une expérience professionnelle de cinq ans aux États-Unis, Éric<sup>36</sup> est assistant de gestion achats en CDI depuis deux ans. En parallèle il suit un master 1 en gestion (cours du soir) pour obtenir un emploi « *plus intéressant* ». Son projet est de devenir « *acheteur international* ».

---

34. Isabelle et Hélène, des jumelles âgées de 30 ans dont les parents sont martiniquais (père cadre infirmier, mère employée à la Sécurité sociale), ont vécu en région parisienne (dans le département du Val-de-Marne, puis dans celui de l'Essonne) et en Martinique entre 22 ans et 24 ans. Elles ont toutes les deux tenté un BTS commerce international (qu'elles n'ont pas obtenu). Isabelle est employée commerciale dans une entreprise privée en CDI, Hélène est employée dans un guichet de change dans un aéroport francilien.

35. Brevet de technicien supérieur.

36. 36 ans, assistant de gestion des achats dans une entreprise d'informatique en CDI, BTS comptabilité, master de gestion (cours du soir), parents guyanais (père cadre hospitalier, mère secrétaire), a vécu en Guyane de 11 ans à 18 ans, puis à 20 ans, ensuite aux États-Unis de 26 ans à 31 ans.

Par ailleurs, l'analyse des trajectoires et des orientations met en évidence la valorisation de l'ouverture sur l'international. Les filières ouvrant vers les métiers à l'international tiennent une place prépondérante dans ces trajectoires : BTS commerce international, licence de langues, master en informatique pour intégrer une entreprise transnationale, BTS tourisme, humanitaire... Plusieurs enquêtés ont déjà fait un stage ou travaillé à l'étranger, et certains regrettent de ne pas encore avoir eu de telles expériences. C'est aussi ce regard au-delà de l'espace départementaux français d'Amérique-métropole qui distingue ces jeunes de la génération de leurs parents<sup>37</sup>. Cette ouverture sur l'international portée par les projets professionnels peut trouver son origine dans les modes de construction identitaire de ces jeunes.

- **Constructions identitaires, projets de vie et ouverture vers un espace identitaire transatlantique**

Les constructions identitaires des jeunes étudiés ici sont diversement imprégnées de la région d'origine de leurs parents et de leurs propres expériences des Antilles ou de la Guyane, que celles-ci passent par des séjours fréquents au cours de l'enfance, par des valeurs transmises par les parents (le respect, surtout celui dû aux aînés, la solidarité) ou par un attachement affectif à la famille restée là-bas. Les enquêtés expriment tous un attachement à la région d'origine de leurs parents. Anne, Karine, Isabelle et Hélène se définissent comme « Antillaise », « Antillaise de la Guadeloupe » ou « Martiniquaise ». Elles souhaitent transmettre cette identité à leurs enfants en leur parlant créole, en cuisinant des plats antillais, en séjournant régulièrement aux Antilles<sup>38</sup>. En métropole, cette « antillanité » passe par le fait d'avoir des amis et un conjoint antillais, de participer à la « communauté antillaise »<sup>39</sup> (au travers des fêtes, des carnivals, du fait d'écouter du zouk...).

Les autres enquêtés mettent davantage en avant leur « double culture », qu'ils présentent comme une richesse et une source d'ouverture sur le monde, soulignant notamment qu'ils ont des amis de toutes origines. Ils évoquent le besoin de séjourner régulièrement aux Antilles, de s'y

---

37. Cf. CONDON, Stéphanie, "French Caribbeans go transnational ?". *British Society for Population Studies*, Annual Conference, 2012, <http://www2.lse.ac.uk/socialPolicy/BSPS>.

38. Notre grille d'entretien comportait un axe sur le genre, mais cette analyse n'a pas révélé d'effets de genre, hormis les aspirations concernant le métier.

39. Isabelle a pour projet de déménager dans le département de la Seine-Saint-Denis (93) « pour se rapprocher de sa communauté ».

« ressourcer ») et d'y retrouver la famille (grands-parents, cousins, cousines...), mais aussi les odeurs, la chaleur et la nature.

Les enquêtés qui ont effectué des séjours prolongés aux Antilles ou en Guyane et qui y ont vécu de mauvaises expériences peuvent exprimer un rejet de ce lieu, ou du moins un attachement moins marqué, mais leur identité en est quand même imprégnée. Fabien, par exemple, se sent « Antillais » malgré ses expériences discriminatoires aux Antilles. Éric se sent « concerné » par ce qui se passe en Guyane car il s'agit de la « terre de ses ancêtres », mais il se définit comme Français. Fabien et Éric ne souhaitent pas retourner y vivre.

Tous les enquêtés font le constat du manque d'équipements culturels et de loisirs et de l'étroitesse du marché du travail dans ces territoires. Ils évoquent aussi les limites des relations sociales liées à l'interconnaissance dans ces petits territoires lieux de tensions familiales, de jalousies, de méfiance. Ainsi, les enquêtés ne font pas de projet professionnel aux Antilles ou en Guyane, ou alors, s'ils le font, c'est dans le cadre d'une création d'entreprise.

Léa<sup>40</sup> souhaiterait retourner vivre aux Antilles pour y travailler, mais la seule solution qu'elle envisage pour y parvenir consiste à créer une entreprise. Certains projettent d'y vivre, mais seulement au moment de la retraite. D'autres envisagent d'y acquérir un bien en famille afin d'y séjourner ponctuellement. Isabelle et Hélène, qui ont rencontré des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi métropolitain, ont imaginé un horizon professionnel possible en Martinique. Toutefois, leur tentative pour trouver un emploi sur place s'est soldée par un échec du point de vue professionnel, mais non du point de vue de leur expérience personnelle : elles se disent heureuses d'avoir vécu cette expérience, et l'une d'elles y a eu un enfant avec un Martiniquais, ce qu'elle souhaitait. Elles ont dû revenir en métropole pour reconstruire leurs projets professionnels, qui s'orientent maintenant vers l'étranger. Les projets de vie, affective, familiale, professionnelle de cette génération témoignent d'une ouverture sur l'Autre et sur l'ailleurs, rappelant les propos d'Édouard Glissant, selon lequel l'identité antillaise se définit d'abord par la relation à l'Autre<sup>41</sup> et, comme le signale l'exergue de notre contribution, elle est aussi un projet.

---

40. 32 ans, chargée de suivi clientèle dans une entreprise, baccalauréat L (littéraire) et BTS commerce international, parents martiniquais (père employé d'une entreprise privée, mère aide-soignante) ; elle a vécu en Martinique de 12 ans à 22 ans.

41. Cf. GLISSANT, Édouard, *Poétique de la relation*, Paris : Éd. Gallimard, 1990, 248 p.

Les aspirations des jeunes soulignent également leur ancrage dans une réalité socioéconomique marquée par la situation économique et les difficultés à trouver un emploi stable et satisfaisant en France, plus généralement en Europe, et surtout aux Antilles-Guyane, même pour les plus diplômés. Cette réalité les pousse ainsi à envisager leur avenir ailleurs, et ce n'est pas un hasard si les destinations envisagées sont des pays perçus comme attractifs du point de vue de l'emploi. C'est là que peut s'exprimer l'antillanité pour cette population : se situer dans un espace identitaire qui dépasse les confins de l'espace français, même dans sa dimension transatlantique, tout en s'appuyant sur celle-ci pour en élargir les horizons.

